

L'an mil neuf cent quatre vingt, le
MARDI 28 OCTOBRE, à 17 H 30, le Conseil Municipal de
Saint-Denis s'est assemblé en SIXIEME SEANCE dans la
salle des délibérations, après convocation légale, sous
la présidence de Monsieur Auguste LEGROS, MAIRE de la
COMMUNE DE SAINT-DENIS, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Etaient présents : MM. Auguste LEGROS - Marcel HOARAU -
Camille BOURHIS - Maurice CHANE-KUNE - Antoine APAVOU -
Frantz FONTAINE - Maxime RIVIERE - Jean Marie DUPUIS -
André LICHARDY - Valère ROBERT - Mme André PAYET - MM.
Gérard LAURET - Gilbert GERARD - Jean Marc NATIVEL -
Aristide PAYET - Jack AFFEJEE - Mme Janine POUNY - Mme
Valère ROCHE - MM. Abdoul-Hack AFFEJEE - Fred TANDRYA -
Herfort CADET - Antoine PICARD - Paul MAINGARD - Gérard
LEFEVRE - Yvon HO-POON-SUNG.

Etaient représentés :

M. Marc GERARD	par M. Auguste LEGROS
M. Gilbert ROYER	par M. Gérard LEFEVRE
M. Jean Claude MONDON	par Mme André PAYET
M. Raymond NANDO	par M. André LICHARDY
Mme Eléopold JASMIN	par M. Marcel HOARAU
M. Fred K/BIDI	par M. Fred TANDRYA
Mme Jean Marie KICHENIN	par Mme Janine POUNY

Les autres Conseillers étaient absents et non
excusés.

Les membres présents formant la majorité de ceux
actuellement en exercice, peuvent délibérer en exécution
de l'article 50 de la loi du 5 avril 1884, sur l'organi-
sation municipale.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article
52 de la même loi, procédé à l'élection d'un Secrétaire
pris dans le sein du Conseil. Monsieur Antoine PICARD
ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné
pour remplir les fonctions qu'il a acceptées.

La séance ouverte, le Maire a exposé ce qui suit :

NOTA - LE MAIRE
certifie que le
compte-rendu de
cette délibéra-
tion a été af-
fiché à la porte
de la Mairie de
Saint-Denis le
31 OCTOBRE 1980,
et que le nombre
de Conseillers
présents a été
de 26/40 en
exercice.

LE MAIRE,

A. D. LEGROS